



grille d'aeration est elle obligatoire

Par **donagiulia3**, le **19/08/2021** à **16:18**

Bonjour,

j'habite dans une résidence où les grilles d'aération, chambre et salon n'existent pas, d'où aucun renouvellement d'air surtout en hiver sauf en ouvrant les fenetres. On m'a dit que c'était obligatoire, d'ailleurs les autres appartements que j'ai occupé étaient pourvues de ces grilles d'aération.

Le non renouvellement de l'air sans ces grilles est très mauvais pour la santé. Qui dois je contacter pour savoir si c'est une obligation d' en avoir et qui doit les poser, car ils faut, non seulement les grilles, mais aussi percer dans le paroi murale qui donne sur le salon et la chambre,

C'est le propriétaire, le syndic, la Mairie??

Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **19/08/2021** à **16:43**

bonjour,

de quand date votre immeuble, car les normes ne sont pas en principe rétroactives ?

salutations